

Le Petit Cassinois



Budget 2020

Juillet 2021

Editorial



Chères Saint-Cassinoises et chers Saint-Cassinois,

J'ai le plaisir de m'adresser à vous à un moment où nous voyons une éclaircie au niveau de la crise sanitaire et où de plus en plus de personnes sont vaccinées. Je tiens d'ailleurs à remercier les membres du CCAS et les secrétaires pour leur réactivité qui a permis, en avril-mai, l'accès à toutes les personnes éligibles qui le souhaitaient au centre de vaccination de Cognin. Le virus marque le pas mais est toujours présent, et même s'il faut encore rester prudent, nous reprenons petit à petit notre liberté. La journée de découverte de la Chèvrerie à la Combe, la fête de l'école, les vacances qui se profilent et bientôt le ciné plein air apportent un peu de la légèreté que nous attendons tous.

Ce premier trimestre a été intense au niveau de la municipalité. Il a été marqué par le vote du budget, avec cette année une augmentation des dépenses de fonctionnement en raison de la crise sanitaire et de l'embauche d'une seconde ATSEM. Côté investissement, les travaux de l'école ont été le fil rouge avec leur cortège de difficultés et des problèmes d'approvisionnement qui ont entraîné des retards. Au moment où je m'adresse à vous, la réception du chantier ne peut pas avoir lieu au mois de juillet. Les bungalows seront enlevés durant l'été et la livraison est prévue la dernière semaine d'août. Je remercie les élèves, les enseignantes et les parents pour leur patience durant cette année qui a été compliquée. Nous espérons pouvoir tous vous inviter à découvrir la nouvelle école lors de l'inauguration programmée à l'automne si les conditions sanitaires le permettent.

Le conseil municipal et moi-même sommes à votre écoute et faisons de notre mieux pour répondre aux demandes diverses et variées avec un souci constant : le respect, l'écoute et l'échange, l'équité et la volonté d'améliorer la vie de tous. Ce travail au service de la population nous est facilité par le personnel communal qui est toujours disponible et soucieux du service public. Je les en remercie et tout particulièrement Charlotte qui quitte notre collectivité pour rejoindre le Nord de la France. Laurence la remplacera, elles travaillent déjà toutes les deux en collaboration.

La population du village s'accroît, les besoins évoluent. Les commissions travaillent afin de répondre aux besoins des habitants. La commission scolaire et le CCAS ont choisi un nouveau prestataire pour les repas qui devrait apporter une meilleure qualité et, nous l'espérons, une plus grande satisfaction des bénéficiaires. La commission transports va rencontrer le vice-président à la mobilité de Grand Chambéry, la commission animation travaille à la mise en place d'un marché de producteurs, la commission développement durable souhaite vous impliquer selon des modalités qui sont encore à définir. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ces dossiers. Du côté de l'agglomération, Grand Chambéry a proposé la déchetterie mobile, ce fut un succès qui sera renouvelé.

Un autre sujet nous a beaucoup occupé : l'implantation d'antennes téléphoniques sur la commune. Après le projet à La Combe qui a mobilisé les habitants, un autre projet a vu le jour à la Cascade. Une rencontre avec tous les opérateurs a alors eu lieu à notre initiative. Free vient de déposer un nouveau projet pour La Combe et s'est engagé à rencontrer et échanger avec les habitants. Nous continuons à suivre ce dossier de près.

L'été approche mais nous restons mobilisés en particulier pour l'école. Nous suivrons l'avancée des travaux mais aussi les effectifs et ne manquerons pas d'intervenir auprès de l'Education Nationale si nous avons des inscriptions qui pourraient permettre l'ouverture d'une 5^{ème} classe.

Profitez bien de l'été, de la famille et des amis tout en restant prudents. Nous avons tous besoin de retrouver ces moments de convivialité qui nous ont tant manqué, je vous retrouverai donc à la rentrée avec le bulletin des associations.

Le maire, Jocelyne GOUGOU

Prévention des risques liés à l'amiante - Obligation de repérage

Le Code du Travail prévoit une obligation explicite de rechercher la présence d'amiante préalablement à toute intervention sur des matériaux susceptibles d'exposer des travailleurs à l'amiante.

Ainsi, tout propriétaire d'un appartement ou d'une maison particulière doit faire rechercher la présence d'amiante préalablement à tous travaux qu'il souhaiterait faire réaliser dans son logement, de façon à repérer la présence d'amiante dans les matériaux et pouvoir en informer les entreprises intervenantes.

Pour plus d'information vous pouvez consulter la page suivante : https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/obligation_rat_immeubles_batis.pdf

SIVOM du canton de Cognin

Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples) de l'ancien canton de Cognin propose des activités pour les jeunes de 11 à 15 ans des communes de Cognin, Jacob-Bellecombette, Montagnole, Saint-Cassin, Saint-Sulpice, Saint-Thibaud-de-Couz et Vimines durant les vacances scolaires.

Tous les renseignements peuvent être pris auprès de Christiane MEREL, coordinatrice jeunesse au 06.43.81.86.11 ou sivom-cognin@orange.fr.

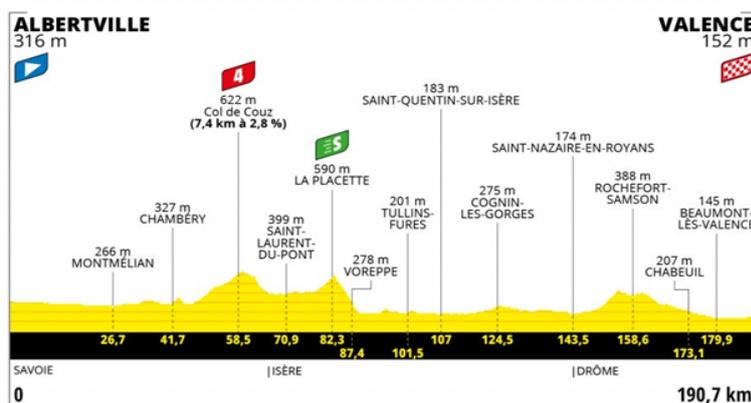
Le tour de France 2021 passe à Saint-Cassin

Lors de l'étape du mardi 6 juillet entre Albertville et Valence les coureurs passent par Saint Cassin sur la RD 1006 en provenance de Chambéry direction le col de Couz.

Leur passage est prévu entre 14h15-14h30. Ils seront précédés par la caravane publicitaire ce qui va provoquer une fermeture de la circulation probablement des 11h.

Des panneaux d'information seront placés par les services du Conseil Départemental le long de l'itinéraire pour informer des horaires de fermeture de la route.

Allons tous le long de la route pour applaudir les coureurs!



Personnel communal

Charlotte REDINIER en poste au secrétariat de mairie et à la cantine depuis mai 2019 quittera la collectivité fin juillet prochain. Elle est remplacée par Laurence BONNAFFOUX depuis le 17 juin 2021 pour une période de tuilage.

Budget de la commune

Compte administratif 2020

Le compte administratif 2020 dégage un excédent de fonctionnement d'environ 154 332,70 euros et un excédent d'investissement (report inclut) de 158 658,65 euros.

Les lignes budgétaires engagées durant l'exercice précédent ont été respectées en tout ou partie.

Récapitulatif du compte administratif 2020

Dépenses de fonctionnement

| | |
|--|----------------|
| 011 Charges à caractère général | 142 539 |
| 012 Charges de personnel | 202 575 |
| 014 Atténuation de charges | 7 040 |
| 65 Autres charges de gestion courante | 51 723 |
| 66 Charges financières | 9 271 |
| 67 Charges exceptionnelles | - |
| 68 Dotation aux provisions | 1 007 |
| 22 Dépenses imprévues | |
| Opérations d'ordres entre section | - |
| 023 Equilibrage section d'investissement | |
| s/tot. | 414 155 |

Recettes de fonctionnement

| | |
|---------------------------------------|----------------|
| 70 Produits des services | 52 490 |
| 013 Atténuation des charges | 98 |
| 73 Impôts et taxes | 431 270 |
| 74 Dotations et participations | 68 214 |
| 75 Autres produits de gestion courant | 9 452 |
| 76 Produits financiers | 3 |
| 77 Produits exceptionnels | 6 960 |
| Opérations d'ordre entre sections | - |
| Excédents de fonctionnement reporté | |
| s/tot. | 568 487 |

Dépenses d'investissement

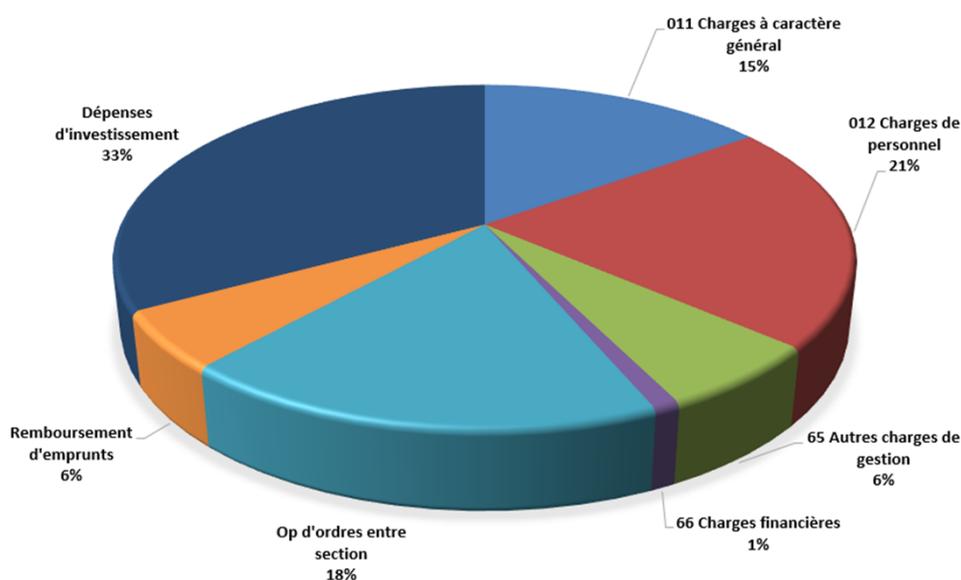
| | |
|----------------------------------|----------------|
| Immobilisations incorporelles | 7 565 |
| Subvention d'équipement | - |
| Immobilisations corporelles | 84 833 |
| Immobilisations en cours | 220 048 |
| Op d'ordres entre section | 171 042 |
| Remboursement d'emprunts | 51 327 |
| Déficit d'investissement reporté | - |
| Autre | |
| s/tot. | 534 816 |

Recettes d'investissement

| | |
|------------------------------------|----------------|
| Subventions d'investissement | 127 194 |
| Emprunts et dettes assimilées | - |
| Dotation Fonds de reserve | 277 149 |
| Dépôts et cautionnement reçus | - |
| Autres immobilisations financières | - |
| Opérations d'ordres entre sections | 1 007 |
| Opérations d'ordres patrimoniales | 171 042 |
| Excédent d'investissement reporté | 117 083 |
| s/tot. | 693 474 |

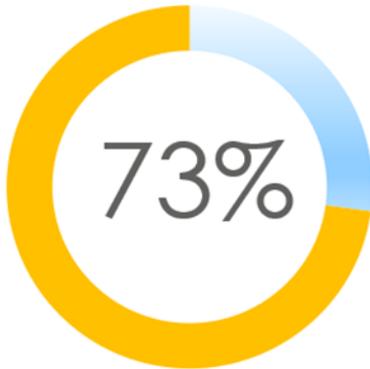
De cette situation, le conseil municipal, après avoir délibéré, a décidé d'affecter le résultat excédentaire du compte de fonctionnement d'un montant de **154 332,70 €** en excédent de fonctionnement capitalisé.

DÉPENSES PAR NATURE



Synthèse du compte administratif 2020

Pourcentage des dépenses



Synthèse

Recettes de fonctionnement

568 487 €

Dépenses de fonctionnement

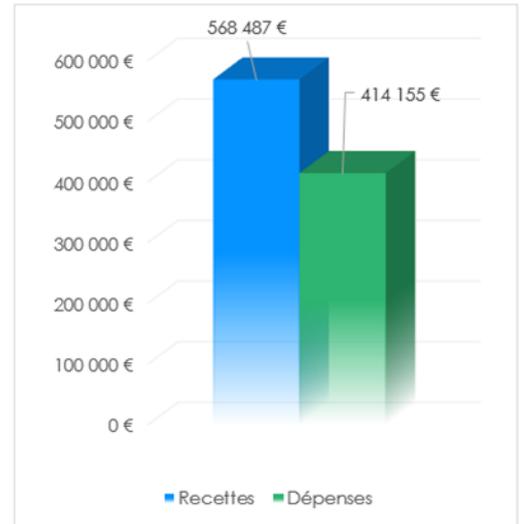
414 155 €

Excédent de fonctionnement capital:

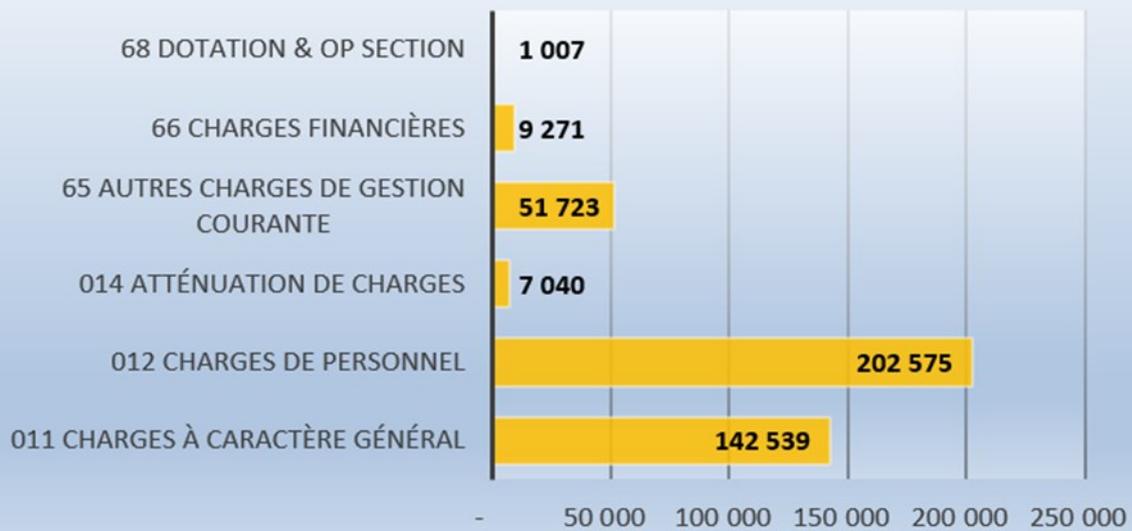
154 332 €

Excédent de fonctionnement reporté

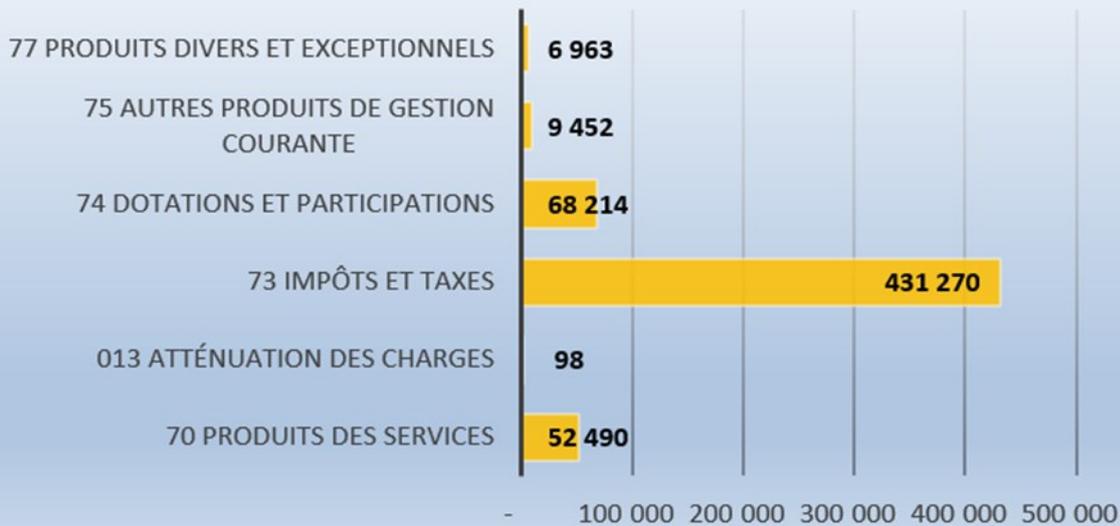
0 €



Charges 2020 par poste



Produits 2020 par poste



Budget de la commune

Budget de fonctionnement 2021

Le budget primitif 2021 voté, équilibre les dépenses et les recettes de la section fonctionnement à hauteur de 555 344 euros. La suppression de la taxe d'habitation n'impacte pas pour le moment le budget car elle est à ce jour compensée par l'état.

Fontionnement - Budget primitif : 555 344 €

| Dépenses | Recettes |
|---|--|
| Charges à caractère général : 202 340 € | Produits des services : 46 515 € |
| Charges de personnel : 236 900 € | Impôts et taxes : 437 724 € |
| F P I C : 7 500 € | Dotations & participations : 59 548 € |
| Autres charges de gestion courante : 62534 € | Autres produits de gestion : 9 300 € |
| Charges financières : 9 125 € | Produits financiers : 3 € |
| Charges exceptionnelles : 400 € | Autres produits exceptionnels : 2 254 € |
| Dépenses imprévues : 35 338 € | |
| Opération d'ordres : 1 207 € | |

Bien que les impôts locaux constituent l'une des principales ressources de la commune, conscient du contexte actuel, le conseil municipal n'a pas voté d'augmentation des impôts locaux pour l'année à venir. Notons que ces contributions représentent 56,5 % de la masse des recettes de fonctionnement encaissées sur l'année 2020.

La crise sanitaire du COVID 19 a généré des charges supplémentaires mais aussi des diminutions de certaines recettes.

Les mesures de protection imposées par la crise sanitaire ont bouleversé le fonctionnement des associations dans leur activité. Dans ce contexte, le conseil municipal a voté des subventions exceptionnelles pour les associations de la communes.

Notons que la forte croissance des élèves scolarisés en septembre dernier a nécessité l'ouverture d'une 4^{ème} classe. L'ouverture de cette nouvelle classe, la deuxième en l'espace de trois ans a nécessité l'emploi d'une seconde ATSEM.

Dans un souci de pérenniser un service de qualité, la

commune emploie du personnel qui assure au quotidien la garderie des enfants de l'école, l'entretien des espaces verts, des voiries et bâtiments, les services administratifs, ainsi qu'un service de livraison de repas à domicile pour les personnes qui le souhaitent.

Budget investissement 2021

La section investissement fixe l'équilibre des dépenses et recettes à hauteur de 1 194 563 euros. Il s'agit d'un budget conséquent, directement lié aux travaux de réfection et d'agrandissement de l'école communale. L'amorçage de ce dossier avait constitué un axe majeur des investissements sur le précédent budget.

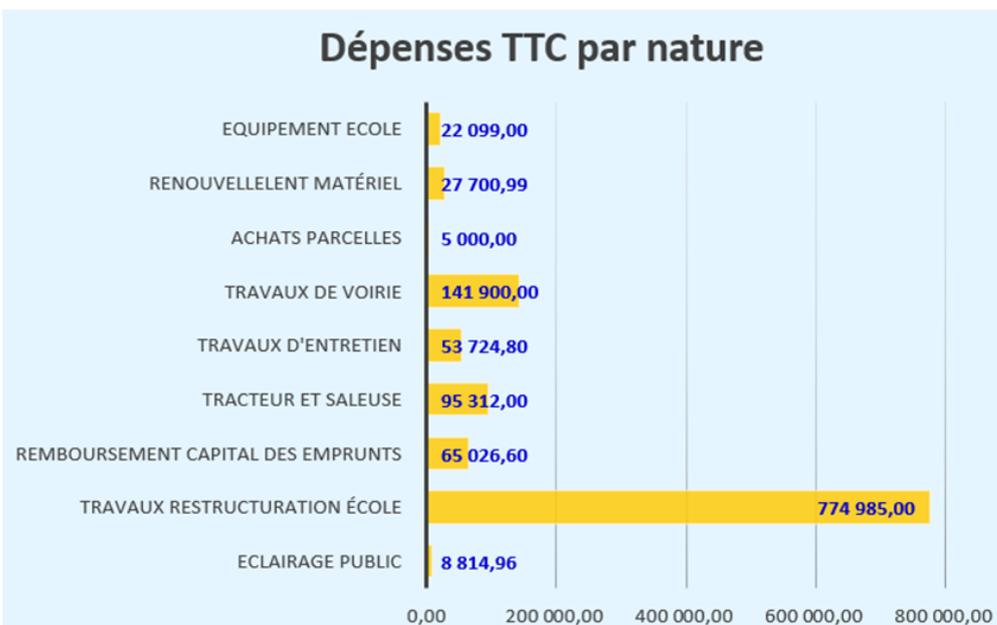
Néanmoins les contraintes imposées par la crise sanitaire ont nécessité de devoir décaler le démarrage des travaux. La réhabilitation de l'école a donc démarré en novembre dernier pour une livraison prévue en juillet 2021. La prochaine rentrée s'effectuera donc dans l'école entièrement rénovée.

Le prochain bulletin municipal de fin d'année permettra une présentation financière exhaustive de cette opération, puisqu'à cette date ce dossier sera définitivement achevé.

Bien évidemment, une part du budget d'investissement est nécessairement consacrée à l'entretien des voiries et des équipements compte tenu même de la nature de ces biens, fortement exposés aux contraintes du temps.

La commune s'est équipée d'un nouveau tracteur car le précédent montrait quelques signes inquiétants de fiabilité. Notons la fin des travaux de modernisation de l'éclairage public qui permettra de réaliser de substantielles économies à l'avenir.

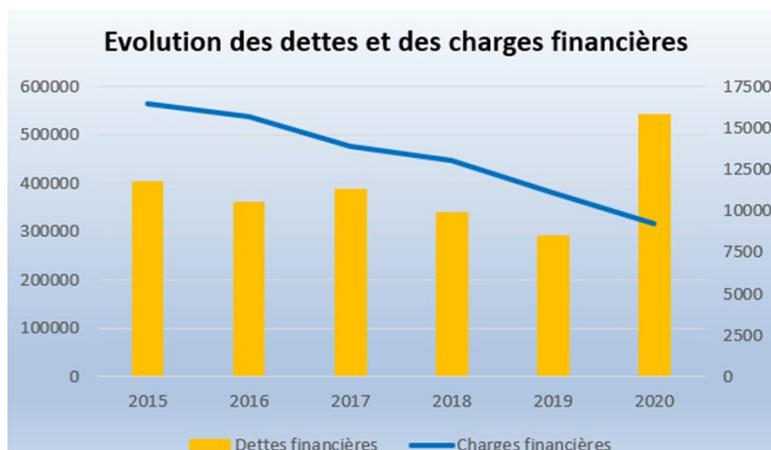
En prévision des investissements à réaliser, la commune avait volontairement modéré les dépenses d'investissements. Cette orientation, conjuguée à une maîtrise des charges de structure a permis de générer suffisamment d'économies pour dégager une source d'autofinancement (CAF nette*) conséquente à l'aube du chantier de l'école.



Une démarche importante a été initiée pour solliciter la participation du département et de la région pour le dossier de réhabilitation de l'école. Si d'une manière générale, la commune parvenait à financer ses investissements avec un recours à l'emprunt relativement limité sur ces dernières années, cette dernière a néanmoins prévu de recourir à deux emprunts pour un montant total de 330 000 euros afin d'assurer d'une part le financement du chantier de l'école et d'autre part l'acquisition du tracteur.

A noter que la situation financière de la commune demeure saine d'un exercice à l'autre et les échéances futures ne remettront pas en question sa situation.

* La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer des nouvelles dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.



Etat de la dette à long ou moyen terme - Budget principal 2021

| Année de réalisation | Objet du financement | Durée en année | Taux % | Dettes en Capital à l'origine | Dettes au 1er janvier 2021 | Annuité | Capital pour 2021 | Intérêts pour 2021 | Échéance du prêt |
|----------------------|------------------------------------|----------------|--------|-------------------------------|----------------------------|-------------|-------------------|--------------------|------------------|
| 2003 | Réhabilitation presbytère | 20 | 4,53 | 150 000,00 € | 21 512,72 € | 11 561,44 € | 10 496,56 € | 1 064,88 | févr.-22 |
| 2004 | investissements 2003 | 20 | 4,54 | 175 000,00 € | 37 082,92 € | 13 500,00 € | 11 816,44 € | 1 683,56 | mai-23 |
| 2005 | Réhabilitation presbytère | 20 | 4,68 | 100 000,00 € | 27 083,31 € | 7 581,08 € | 6 313,58 € | 1 267,50 | janv.-24 |
| 2010 | Extension salle polyvalente | 15 | 3,45 | 100 000,00 € | 39 118,08 € | 8 651,66 € | 7 302,09 € | 1 349,57 | mai-25 |
| 2012 | Acquisition parcelle B n°48 | 10 | 4,17 | 40 000,00 € | 8 248,94 € | 4 912,32 € | 4 640,27 € | 272,05 | juil.-22 |
| 2015 | EPFL Butte Chef Lieu | 15 | 1,9 | 80 000,00 € | 53 700,57 € | 6 133,56 € | 5 158,00 € | 975,56 | juil.-30 |
| 2017 | Enfouissement réseaux Chef lieu | 15 | 1,4 | 70 000,00 € | 57 148,72 € | 5 181,92 € | 4 404,89 € | 777,03 | déc.-32 |
| 2021 | Restructuration et extension école | 25 | 0,69 | 300 000,00 € | 300 000,00 € | 13 031,15 € | 12 686,15 € | 345,00 | mars-45 |

543 895,26 €

70 553,13 € 62 817,98 € 7 735,15 €

Dettes en capital au 31 décembre 2021



481 077,28 €

Budget du CCAS

Budget du CCAS

Depuis quelques années, a été initié un service de portage de repas à domicile (en partenariat avec la commune de Montagnole). Les dépenses et recettes qui en résultaient étaient supportées directement par la commune. Le recours à ce service a été largement utilisé du fait de la crise sanitaire. Les dépenses engagées ainsi que les recettes nécessitent désormais d'engager un budget de fonctionnement du CCAS.

Le budget primitif 2021 voté équilibre les dépenses et les recettes de fonctionnement à hauteur de 12 521 euros.

Vie du village

QUE DE MONDE A LA COMBE



Dans le cadre des journées « Prenez la clef des champs » la chèvrerie du Corbelet a ouvert la ferme au public lors du week-end des 5 et 6 juin.

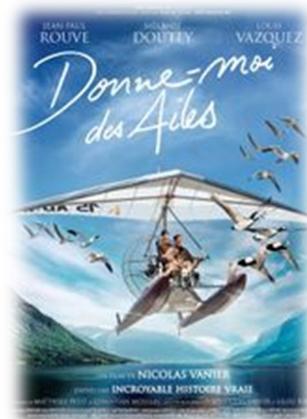
Il y a longtemps que le village de la Combe n'avait pas accueilli une telle affluence. Petits et grands ont profité des animations, des produits locaux et ont pu bien sûr admirer les chèvres.

De telles animations sont les bienvenues pour animer notre commune.



Cette année encore le cinéma s'invite à Saint-Cassin avec une nouvelle projection dans le cadre de l'opération « une toile à la belle étoile » en partenariat avec Grand Chambéry. Ainsi le mardi 27 Juillet le film « Donne-moi des ailes » sera projeté sur le grand écran installé pour l'occasion sur le parking de la salle polyvalente.

Ce film français sorti en 2019 est réalisé par Nicolas Vanier. Le film est inspiré par l'histoire de Christian Moullec, l'homme qui a volé avec les oies. Christian est un scientifique visionnaire, spécialiste des oies sauvages. Thomas, son fils, est obligé de passer des vacances avec son père, car sa mère ne peut pas le garder. Pour cet adolescent obnubilé par les jeux vidéo, ce séjour en pleine nature s'annonce comme un véritable cauchemar. Pourtant, il va se rapprocher de son père et adhérer à son projet fou : sauver des oies naines, une espèce d'oies en voie de disparition, en les guidant depuis son ULM afin de leur apprendre une nouvelle route migratoire moins dangereuse que celle qu'elles adoptent normalement. C'est le début d'un incroyable et périlleux voyage vers la Norvège.



Pour rappel, la séance est gratuite. Elle débute à la tombée de la nuit entre 21h30 et 22h environ.

Pour connaître le programme complet et en cas d'intempéries le jour J (y'a-t-il une solution envisageable ou est-ce annulé ?) vous trouverez plus d'informations sur le site de Grand Chambéry : www.grandchambery.fr

Du côté de l'école

Défi éco mobilité



Les élèves de l'école ont de nouveau participé du 25 au 28 mai 2021 au défi des écoliers "Mobilité" lancé par Grand Chambéry aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de l'Agglomération. Ce défi annuel organisé sur une semaine est destiné à promouvoir les déplacements doux pour se rendre à l'école. A pied, à vélo, en transport en commun ou en covoiturage les élèves ont encore été très motivés cette année.



Les travaux de l'école

Le chantier a bien avancé, les délais prévus sont respectés.

A l'étage, les peintures sont terminées. Il reste à poser les revêtements de sol.

Au rez-de-chaussée, l'isolation est en cours d'achèvement.

Le déménagement du matériel des Algeco vers la salle des fêtes est prévu dans l'été. Il sera réalisé par les agents communaux. A la suite les Algeco seront enlevés.

L'emménagement dans la « nouvelle » école est prévue les 23 et 24 août. Il sera réalisé par les agents communaux et les élus.

Les enseignants et l'équipe éducative intégreront les nouveaux locaux à la rentrée de septembre. En fonction des conditions sanitaires, une inauguration avec visite aura lieu probablement à la Toussaint.



RESEAU D'EAU AUX CULEES



Grand Chambéry réalise des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sous le chemin des Culées en direction du réservoir de Villeneuve à Cognin.

Deux conduites vont être posées :

- l'une pour permettre de renouveler la liaison du réservoir de la Désertaz à celui de Villeneuve.
- l'autre pour alimenter les habitants du secteur et reprendre les branchements existants sous le domaine public avec mise en place de compteurs en limite de propriétés.

Ces travaux qui viennent de commencer doivent durer pendant 13 semaines.

Des informations seront données aux habitants par Grand Chambéry et l'entreprise car temporairement la route sera barrée en journée.

NOUVEAU TRACTEUR

C'est parce qu'il avait déjà plus de 4000 heures de service et commençait à faire preuve de faiblesse pour le déneigement que le tracteur a été remplacé par un modèle plus puissant et mieux équipé ainsi que le remplacement de la saleuse pour un montant total de 95 312 € TTC.

La reprise de l'ancien tracteur et de la saleuse pour 21 700 €, une subvention de 27 000 €, la récupération de la TVA (15 634 €) et un emprunt de 30 000 € permettent de financer cet investissement.



RENFORTS D'ETE

Afin de faire face aux travaux d'entretien pendant la saison estivale et remplacer Marc ROULET pendant ses congés, un agent est embauché pendant 4 mois de mi-mai à mi-septembre. Il s'agit de Julien RONGEON déjà employé depuis plusieurs années.

Et comme les années précédentes les « jobs d'été » viendront assurer diverses tâches notamment le déménagement des affaires scolaires dans les nouveaux locaux et l'entretien de certains chemins ruraux .

ANTENNES

Une antenne de radiotéléphonie a été posée route de Lyon par ORANGE. Celle-ci doit permettre de mieux desservir ce secteur.

Concernant le projet déposé par FREE pour l'installation d'une antenne de 42m de hauteur à l'aval du hameau de la Combe le long du chemin de Chabran, la déclaration préalable a été refusée par la commune.

Sollicitée par plusieurs opérateurs pour la mise en place d'autres antennes sur son territoire, la commune a réuni l'ensemble des demandeurs pour discuter du sujet et inciter à la mutualisation des équipements afin de ne pas multiplier les nuisances. Serons-nous entendu ?

Travaux

SUR NOS ROUTES

Comme chaque année il convient d'entretenir nos routes communales face aux agressions du gel, des précipitations et d'une circulation en augmentation notamment des camions consécutif aux différents chantiers situés sur notre commune.

Vont être réalisés cette année :

- route de la Désertaz au droit du lotissement de Côte Chausson la suppression d'un affaissement de chaussée et des reprises d'enduit sur les secteurs faïencés à l'amont du réservoir de la Désertaz,
- route des Huires à l'amont du réservoir réfection en enduits,
- place de l'Oratoire reprise de l'enduit,
- route de Montagnole reprise d'un secteur où les tranchées ont créé des affaissements, et bien sûr diverses interventions pour boucher les « nids de poules »

Tous ces travaux représentent un montant total de dépenses de l'ordre de 38 000 € TTC.

Une subvention a été demandée au Conseil Départemental dans le cadre du FDEC (Fonds Départemental d'Équipement des Communes).



A signaler aussi que le Conseil Départemental a entrepris sur ses routes des réfections de chaussée dans divers secteurs entre le carrefour de l'Oratoire et le hameau des Chantres ainsi que sur la RD7E sur la montée du Chêne.



AUX ABORDS DE LA MAIRIE

La barrière en bois située en face de la mairie sur le mur le long du chemin des Epitières va être changée car les éléments en bois sont en mauvais état.

Une nouvelle barrière répondant aux normes de sécurité (avec des lisses verticales) va être posée.



Déchetterie mobile

Ce nouveau service vous permet de vous débarrasser de vos encombrants, comme en déchetterie classique, vous avez pu profiter de ce service lors de la journée du 23 juin 2021 devant la mairie.



Travaux bruyants

Vous souhaitez faire quelques travaux bruyants chez vous ? Les beaux jours approchent et il va falloir entretenir vos extérieurs ? Le jardinage est votre passe-temps durant l'été ? Pas de panique !

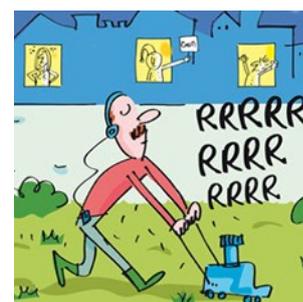


Voici les jours et horaires à respecter sur notre commune selon l'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 concernant le bruit de voisinage et les divers travaux de jardinage et de bricolage :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



Urbanisme

Déclarations préalables



MAGNAN Cindy, piscine+ pergola/ 5165 Route de Lélia

VECCHIO Julien, murets de soutènement/ 75 Chemin de Saint-Claude

DUBONNET Jean-François, piscine/ 35 Chemin du Buisson

VUILLARD Sylvain, cabane pour enfants avec auvent/ 60 Chemin de Saint-Claude

LUYTON Vincent, piscine/620 Route de la Désertaz

GROSJEAN Yannick, transformation d'une maison en 4 logements/Route de la Désertaz

SCI MOY, transformation d'un restaurant/ 850 A Route de Lyon

LEVET Alain, modifications ouvertures/ 35 Route de RocheFougère

Transports rapides VANINI, clôture avec 2 portails/ 545A Montée du Chêne

JACQUET Samuel, pergola + panneaux photovoltaïques/ 395A Route des Huïres

Consorts GOTTELAND/ 80 Chemin de Platon

Permis de construire

PILLET Robert, démolition et reconstruction abris de jardin + terrasse + clôture / Chemin des Bonnets

LEPRETRE et ROUX+PASTOR et DAMEVIN, habitation avec 2 logements/ Route des Huïres

DUBONNET Pascal, abri voitures + espace couvert sur terrasse existante/ 1255 Route de la Désertaz



Permis de construire modificatif

VIGNE Sylvain, enrochements/ 2330 C Route de la Désertaz

EL BAKKALI Khalid, modification ouvertures + teinte menuiserie + clôture + mur de soutènement/ 75A Chemin de Saint Claude

GOUGOU Etienne, création fenêtre de toit + modification garage/3065 Route de Lélia

Permis d'aménager modificatif

Consorts PILLET, réduction du périmètre du lotissement/ Chemins des Châtaigniers et de Chabran

Décès



18/12/2020 Lydia Gaby FLORES née MIRANDA

19/12/2020 Vivianne PILLET née COSTERG

21/01/2021 Marie-Thérèse BRUN née ZANINI

01/04/2021 Jacques, Jean, Louis, Armand GUILLOT

03/06/2021 Roland, Gabriel, Zéphirin MICHEL-MAZAN

Naissances 2020 (les oubliés du bulletin municipal de décembre 2020)

13/01/2020 MENUT Anna

14/01/2020 MARTINI Mathéo, Jean-Pierre, Luke

23/01/2020 SALOMON Maëline

06/03/2020 VINCENT Billie, Suzanne

05/05/2020 JAHA Aron

13/05/2020 PELTEY Emy et Eliott

07/12/2020 BERLIOZ Tilio, Michel, Emile

12/12/2020 BOTTI Liv

26/12/2020 CARRET Romane, Louise, Fabienne

Naissances 2021

15/02/2021 RANDRIANASOLO Soline, Aina

09/03/2021 OUDART Edene

11/04/2021 CUMINATTO Lise, Marie-Anaïs

23/04/2021 MAGNAN Ambre

05/05/2021 MAMONE Gianni, Raphaël

Mariages

29/05/2021 Julie, Claudia FANGET et Damien SAINT FELIX

19/06/2021 Béatrice DUBONNET et Gilles, Robert DAVID



Agenda 2021

Sous réserve des directives gouvernementales

| | |
|------------------|----------------------------------|
| 27 juillet 2021 | Ciné plein air |
| 2 septembre 2021 | Rentrée scolaire |
| 21 novembre 2021 | Repas des anciens (sous réserve) |

Et aussi...

Des changements pour la cantine et le portage des repas !



La commune a décidé de collaborer avec un nouveau prestataire. A partir du mois de septembre, les repas pour les enfants de l'école et pour les personnes qui le souhaitent (inscription CCAS) seront fournis par un nouveau prestataire : LEZTROY.

Une cuisine avec des produits de saison, des produits essentiellement bio et frais et surtout issus de nos producteurs locaux et régionaux. Les livraisons auront lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Leur vision du métier :

« Notre Restauration Collective, c'est acheter localement en circuit court, cuisiner et restaurer dans le strict respect de nos Valeurs, des Saisons, de l'Environnement et des hommes ».

« Manger Sain, c'est Manger Naturel, le Bio n'est pas un effet de mode, mais bien une conception durable de l'alimentation saine »



Des élus sont allés visiter leur laboratoire en Chautagne. Les frigos étaient plein de produits frais (voir photo), de saison et pour la plupart bio. Ils ont rencontré des gens passionnés, soucieux d'expliquer leur démarche qui débute lors de l'approvisionnement essentiellement local et va jusqu'au traitement des déchets. Ainsi, ils utilisent des poches de 10 litres de lait car pour faire de la purée pour 8000 personnes avec de vraies pommes de terre (pas de flocons) et du vrai lait (pas du lait en poudre dilué avec de l'eau), il faut beaucoup de lait. Et gérer les briques de lait aussi bien au moment de l'ouverture qu'au moment de la mise à la poubelle était très compliqué !

Voici les repas qui ont été proposés en juin dans les restaurants scolaires servis par cette société.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Eventail de Melon Charentais BIO Émincé de Poulet, Pesto Leztroy Pomme de Terre BIO au Four Aubergines & Tomates BIO Confites Crème Dessert Leztroy à la Vanille au Lait BIO du Crêt Joli | Carottes Nouvelles BIO en Vinaigrette Filet de Merlu à l'Italienne Farfalles au Beurre Meule des Pays de Savoie Fruit selon Récolte | Concombres BIO & Maïs Rôti de Veau Français au Jus Pilaf de Riz Basmati Purée de Brocolis BIO Purée Pom'Framboises BIO Lezsaisons | Taboulé Oriental, Semoule BIO Tarte Tomate BIO & Moutarde Salade Verte & Sauce Blanche Chèvre Demi-Sec de Vions Tranche de Pastèque Fraîcheur |
|---|---|---|---|

Le côté festif n'est pas oublié : ainsi à Noël ou à la Chandeleur un menu de circonstance est proposé. Tout au long de l'année des repas à thèmes mettent au menu exotisme ou régionalisme sans parler des animations visant à l'éducation du goût.